
Les fréquentations sportives et récréatives des espaces naturels forestiers urbains et péri-urbains représentent-elles un risque pour la biodiversité ?

Yan André-Lubin^{*1,2}, Lucie Vincenot³, and Charly Machemehl[†]

¹Etude et Compréhension de la biodiversité – Université de Rouen Normandie – France

²Centre d'études des transformations des activités physiques et sportives – Université de Rouen Normandie, Institut de Recherche Interdisciplinaire Homme et Société, Université de Rouen Normandie : FED4137 – France

³Etude et Compréhension de la biodiversité – Université de Rouen Normandie – France

Résumé

Des recherches effectuées depuis 2001 (Abildtrup *et al.*, 2021) indiquent que la demande de pratiques récréatives et sportives, résidentielles ou touristique est en nette augmentation particulièrement dans les milieux forestiers français. Ainsi, la fréquentation des espaces " naturels " s'accroît et les aménageurs et gestionnaires de parcs et forêts urbains ou péri-urbains (*e.g.* ONF, EPCI, municipalités) sont confrontés au problème d'équilibre entre attractivité, bien-être et biodiversité. Pour autant, les éléments de définition et outils de mesure de la biodiversité semblent rarement mobilisés dans la littérature grise, laissant place à des appréciations subjectives du vivant non-humain. En revanche, depuis les années 1980, les recherches traitant de l'offre de loisir de nature et de la " surfréquentation " qui suppose une menace pour la biodiversité prennent de l'importance. Tandis que la demande de loisirs en milieu naturel augmente, apparaissent des mesures de restriction de la fréquentation des espaces naturels. Pourtant la définition de mesures de protection de la nature ne semble pas aller de soi et conduit même parfois à décider de restrictions qui semblent à l'opposé des objectifs environnementaux poursuivis (*e.g.* il faut maintenant réserver pour visiter la Calanque de Sugiton au sein du Parc National des Calanques et éviter l'érosion et la disparition d'une partie de la végétation (Robert *et al.*, 2023) ; le couvert végétal de la forêt de Fontainebleau s'érode face à la fréquentation ce qui oblige l'ONF à restreindre l'accès à certaines parties de la forêt (Beauvais, 2001)). Par ailleurs, les mesures semblent souvent en contradiction avec l'objectif politique de développement des ressources dans les territoires, mais en lien avec les effets mis en valeur par les recherches scientifiques comme une diminution du couvert végétal lié au piétinement des racines ou une diminution de la biodiversité végétale (Korkanç, 2014 ; Matulewski *et al.*, 2020). Notre travail vise à partir d'une revue systématique de la littérature scientifique à mieux qualifier la nature de la demande de loisir et les risques de dégradation des milieux naturels associés. L'ambition est de construire des ponts entre des connaissances issues de l'écologie environnementale et les sciences sociales (appliquées aux loisirs). On tentera de comprendre à partir d'une revue systématique comment les scientifiques proposent de répondre à différents problèmes épistémologiques et méthodologiques : Comment appréhender les pratiques récréatives dans leur diversité ? Comment définir

*Intervenant

†Auteur correspondant: charly.machemehl@univ-rouen.fr

la biodiversité du point de vue des usagers et des gestionnaires Comment la biodiversité végétale est-elle appréhendée par les usagers et les gestionnaires ? Comment traiter la notion de fréquentation en prenant en compte les points de vue des usagers et des gestionnaires ? Cette revue qui suit strictement la méthode présentée par Arksey et O'Malley (2005) permettra d'envisager la nature des connaissances produites, d'observer quelques solutions déjà mises en œuvre, de comprendre comment le sujet peut être abordé de façon multi ou pluridisciplinaire ainsi que d'évoquer les conséquences politiques d'une (meilleure) prise en compte des recherches scientifiques.

Mots-Clés: Forêts, Biodiversité et indicateurs de fréquentation, politiques publiques transversales, Usages récréatifs et touristiques